



Quels sont mes droits concernant mes congés payés durant un cdd ?

Par **PRESSOIR**, le **16/02/2010** à **15:36**

Bonjour,

Je suis en CDD au sein d'une start-up dans le domaine de l'édition.

Je travaille ici depuis la 04/01/2010, et mon CDD termine en juillet 2010, en vue d'un CDI.

Je voulais savoir quels étaient mes droits concernant les CP ?

Ai-je droit aux congés payés ? Quand puis-je les prendre ? ils se calculent de mai à mai ?
Dois-je les prendre avant mai ? Mon employeur a-t-il le droit de me les refuser la première année ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses